## **CHAPITRE I**

. . .

Pendant deux jours, Ntsiba avait mené les démarches nécessaires pour l'implantation de son entreprise, dont l'activité était axée sur la bureautique et la documentation. La veille, au milieu de la matinée, un quinquagénaire, à l'allure plutôt athlétique, vêtu d'un uniforme blanc, le crâne entièrement rasé, la moustache touffue, aussi foncée que son teint, était venu le chercher pour ses déplacements de la journée. C'était son chauffeur. Celui-ci n'avait pas été choisi par hasard. Il avait servi dans plusieurs ministères avant d'être affecté dans un pays de l'Europe de l'Est, au service de l'ambassadeur qui n'était autre que son cousin. Au cours d'une manifestation des étudiants, qui avaient occupé les locaux de l'ambassade, il usa de son gabarit pour protéger son cousin. Lorsqu'un nouvel ambassadeur fut accrédité, il regagna le Congo et observa une longue période d'inactivité. Puis il fut engagé par le PDG de cette entreprise publique, notamment grâce à sa robustesse. Cet homme était donc aux cotés de Ntsiba à la fois comme chauffeur et garde du corps. A l'approche de la retraite, il était utilisé comme au début de sa carrière, pour une rémunération dérisoire, quelquefois bonifiée par des gratifications de ceux dont il était au service.

Le soleil allait poindre sur Pointe-Noire, lorsque la voiture aborda le rond-point *Lumumba*. Cinq minutes plus tard, elle atteignit le poste de sécurité publique ou PSP que l'on nommait également *Lumumba*, ainsi que le petit marché alentour. Ntsiba descendit de la voiture. Il fut immédiatement rejoint par son chauffeur. Dès qu'ils franchirent le seuil du PSP, tous les policiers qui les virent arriver se tinrent au garde-à-vous. Ils leur serrèrent la main, l'un après l'autre.

- Le lieutenant est là ? demanda Ntsiba.
- Non. Il vous attend aux services de l'Immigration, au bureau du capitaine, répondit l'un des policiers.
  - Je vous remercie. Au revoir et bonne journée.
  - Au revoir.

Ntsiba était manifestement arrivé en retard à son rendez-vous. Aussi conseilla-t-il à son chauffeur de se dépêcher. La voiture démarra en trombe. Elle roulait trop vite. Soudain, l'un des deux policiers postés à un carrefour siffla en la désignant. Elle s'arrêta brusquement. Le chauffeur en sortit visiblement en courroux.

- Vous ne voyez pas que c'est une voiture de service. On est en mission de service, vous n'avez pas le droit de nous interpeller, accentuat-il en s'approchant du policier, puis il fit demi-tour après l'avoir dévisagé.
- Excusez-moi, chef !... C'est parce que vous n'avez pas mis les feux de détresse, bredouilla le policier.

Les warnings activés, accompagnés constamment de klaxons aigus, cette voiture était prioritaire sur l'avenue Charles de Gaulle, l'une des rares voies de Pointe-Noire qui portent un nom. Elle disparut très vite du champ de vision du policier, qui était resté immobile et abasourdi. Ce dernier appréhendait d'éventuelles réprimandes que lui infligerait son supérieur hiérarchique, s'il venait à recevoir un rapport accablant sur son attitude à l'endroit d'un chef en mission de service. Il était surtout frustré de ne pas pouvoir sanctionner des infractions commises par une catégorie de personnes, qui avaient notamment de bonnes relations. L'expérience lui avait appris que celles-ci étaient intouchables, mais il avait du mal à comprendre que cela se produise encore dans une démocratie pluraliste. Il s'en voulait de n'avoir pas reconnu cette voiture. Pourtant, il connaissait presque toutes les voitures des officiels et de leurs proches. Il ne les interpellait pas, quelle que soit la gravité de l'infraction constatée. D'ailleurs, quiconque pouvait bénéficier de l'indulgence de certains policiers, à condition de prévoir un pot de vin.

Les warnings et les klaxons avaient cessé à quelques mètres du bâtiment qui abritait les services de l'Immigration, en face duquel se trouvait la principale gare ferroviaire de Pointe-Noire. Il y avait en grand nombre les passagers d'un train nommé express, lequel avait quitté Brazzaville la veille au soir et parcouru en quatorze heures les cinq cent quinze bornes du chemin de fer Congo-océan ou CFCO. Le trafic était assuré dans les deux sens, quasiment aux mêmes horaires, dans des conditions déplorables.